

APRES VOTRE MAQUILLAGE PERMANENT

Recommandations postérieurs à une session de maquillage permanent

Vous venez d'effectuer une prestation de Maquillage Permanent au sein du cabinet Julia Robert Dermo - Praticienne. Nous souhaitons que le résultat soit à la hauteur de vos exigences.

Afin de maintenir une qualité irréprochable de votre Maquillage Permanent, vous devrez effectuer un entretien tous les 12 à 18 mois. En effet, les couleurs s'estompent au fil des mois du au renouvellement cellulaire. Afin de conserver des lignes parfaites et une intensité de couleur satisfaisante, l'entretien annuel est donc conseillé.

A l'inverse si aucun entretien n'est effectué, vous perdrez votre tracé au bout de 3 à 5 ans sans disparaître totalement pour autant.

Précautions postérieurs

Désormais, et afin d'assurer la longévité attendue de votre pigmentation, il convient de respecter quelques consignes simples, qui sont à effectuer jusqu'à complète cicatrisation (1 mois environ) et que vous devez faire confirmer par votre médecin traitant ou bien votre pharmacien. • Veuillez ne pas vous exposer au soleil (ou UV) jusqu'à totale cicatrisation afin de prévenir d'éventuelles tâches d'hyper pigmentation. Par la suite, évitez de vous exposer sans appliquer une crème solaire indice 50 (nous proposons un STICK NO SUN®** idéal et non gras spécialement conçu pour le maquillage permanent).

Veillez éviter toute source de chaleur, d'humidité et d'irritation (piscine, hammam, sauna, bain) ainsi que des soins tels que gommage, peeling, teinture, décoloration, permanente de cils. Veillez ne pas appliquer de crème à base d'acide de fruit type AHA, à la vitamine A acide ou à base de zinc et ce jusqu'à complète cicatrisation.

Bon à savoir

- Si de l'eau entre en contact de vos sourcils, retirez celle-ci en tapotant sur la zone à l'aide d'un mouchoir.
- Si des squames se détachent en pelant, il convient de ne pas se gratter. Vous devrez appliquer notre crème AFTER INK®** ou notre baume AFTER INK LIPS®** ; elles se détacheront seules au bout de 4/5 jours. Les réactions possibles sont des rougeurs, œdèmes, ecchymoses, hématomes, sensibilité de la peau et démangeaisons sur et autour de la zone tatouée. Ces incon vénients sont passagers et disparaissent au bout de quelques jours.
- La couleur de la pigmentation sera plus foncée le jour de sa réalisation. Elle s'éclaircira de 30% pour les sourcils et jusqu'à 40% pour les lèvres.

Traitements particuliers en fonction de la zone pigmentée

Yeux



Nettoyer les yeux au collyre VITABACT* (2 x/ jour matin et soir durant 7 jours). Puis, appliquer la crème VITAMINE A DULCIS* (en couche fine 2 x/ jour matin et soir durant 7 jours) Poursuivre la même posologie pour l'EXTRANASE* et/ou le PROTEOCHOC* durant 3 jours après l'acte. Possibilité de prendre APIS MELLIFICA* en homéopathie en cas d'œdème. N'hésitez pas à vous renseigner auprès de votre médecin traitant ou votre pharmacien. En cas de sensation de gonflement, appliquer des compresses glacées imbibées de sérum physiologique.

Sourcils



2h après la séance, enlever l'excédent de vaseline à sec avec un mouchoir ou une compresse. Ne rien appliquer sur la zone durant 48 heures après la prestation. Passé ce délai, appliquer notre crème AFTER INK®** (2x/jour en couche fine)

Bouche



Nettoyer les lèvres délicatement les premières 48 heures à l'aide d'une compresse et de sérum physiologique, et appliquer notre baume AFTER INK LIPS®** autant de fois que nécessaire. Poursuivre la même posologie pour l'EXTRANASE* et/ou le PROTEOCHOC* durant 3 jours après l'acte. Possibilité de prendre APIS MELLIFICA* en homéopathie en cas d'œdème. N'hésitez pas à vous renseigner auprès de votre médecin traitant ou votre pharmacien. Appliquer notre baume AFTER INK LIPS®** en couche fine aussi souvent que possible (3 x/par jour minimum). Si vous êtes sujet aux boutons de fièvre et/ou herpès, continuer la prise d'un traitement anti viral prescrit par votre médecin traitant (à prendre avant et après la prestation). Ou Vous pouvez continuer la prise des compléments alimentaires à base de CYPRES et ÉCHINACÉE* (6 à 8 comprimés/ jour durant 5 jours). Ou Appliquer de l'huile essentielle de Tee Tree*** (Arbre à thé).